

19
septembre
2024

Rencontre professionnelle #1

Temps d'M - Charleville-Mézières

Insertion professionnelle Freins et leviers

Modéré par Laurence Méner Vice présidente THEMAA/
Nicolas Saelens Président THEMAA



Intervenants

- | | | |
|---|--|----|
| 1 | Pierre Tual - Cie A demain mon amour | p3 |
| 2 | Anne Decourt - Directrice le Sablier CNMa | p4 |
| 3 | Sarah Andrieu - Responsable pédagogique de l'ESNAM | p5 |
| 4 | David Girondin Moab - Co directeur Le Jardin Parallèle | p6 |
| 5 | Freins | p7 |
| 6 | Leviers | p8 |



Cie A demain mon amour - 7ème promotion de l'ESNAM

Son parcours :

- Interprète pour la cie Plexus Polaire et autres cies
- Compagnonnage avec le Tas de Sable quand il était LCMC.
- Artiste associé et en même temps interprète + "électron libre"
- En 2022 il co-crée la cie A demain mon amour, en Normandie.

Retour sur l'ESNAM

--> Pendant sa formation, il a eu un impression de déconnexion du secteur mais il bénéficie du regard public de pro sur les différentes présentations de travaux.

--> Maillage positif : tou·tes les étudiant·es ont fait qqch en sortant.

--> Il suit un conseil de Lucille Bodson : ne pas monter une cie trop vite et prendre le temps d'expérimenter avant. Il se dit le produit de ça. Au bout de 15 ans, bien nourri de l'expérience des années précédentes, Pierre Tual s'est senti obligé de monter une compagnie.

Dispositifs à la sortie de l'école de Pierre Tual :

- Lien avec la mise en place des 1ers compagnonnages
- Stages longs dans des cies, voir une création pro de l'intérieur 6 mois
- Mise en place de résidences souvent issues de travaux de fin d'étude.
- Programmés dans des festivals avec projet de fin d'étude + soutien financier et devenir intermittent
- Le compagnonnage : un·e artiste expérimenté·e accompagne un·e jeune artiste. Idée de s'accompagner entre artistes, faire côte à côté. On peut décider qu'il y a de la place pour tout le monde

Sur proposition d'Anne Decourt, Pierre est regard artistique sur les résidences de jeunes cies ou d'artistes arrivant dans la marionnette. Mais dans les faits, artistes pas si jeunes que ça.



Directrice du Sablier - Centre National de la Marionnette (Dives-sur-mer)

Le Sablier propose une aide pour l'insertion professionnelle :
un système de parrainage, sur 2 ou 3 saisons.

Le dispositif est financé avec le budget propre du Sablier : 15 000 euros en copro sur 3 ans (5000 euros/an), + aide sur résidence une par an

Objectif :

- développer les premiers projets,
- accompagnements financiers + programmation saison ou festival
- Accompagnement des artistes en fonction de leur situation.

Contraintes

- Il y a l'envie de développer davantage mais limité par moyens humains et financiers.
- Temps de travail équipe permanente non valorisé.

Les personnes accueillies

Le Sablier a accueilli Lucie Hanoy (9eme promotion de l'ESNAM et cie Big Up), Coline Esnault (cie La Bagarre), Maxence Moulin (13eme promotion de l'ESNAM et cie Capillotractée implantée à Caen).

Lucie Hanoy a par exemple bénéficié d'un accompagnement pour son premier spectacle et de beaucoup d'actions culturelles car inscrit dans le projet de sa cie. Après les trois ans de parrainage, elle est devenue artiste associée, prolongée jusque fin 2026.

Ce système de parrainage ne s'adresse pas seulement aux jeunes marionnettistes sorti.es d'ESNAM ou de formations.



Responsable pédagogique de l'ESNAM (Charleville-Mézières)

Elle a accompagné la 12^e et 13^e promotion de l'ESNAM, elle est donc proche de la question de l'insertion

Les changements et actions de l'ESNAM

- L'insertion pro est devenue obligatoire mais était déjà une préoccupation de l'école.
- Obligation de former au minimum les étudiant·es aux logiques et réalités de la production mais temps de formation pas facile à organiser avec beaucoup de matière. Leur apprendre vers qui se tourner.
- 2 stages à effectuer pendant le temps de la formation, un peu court..
- Les solos étaient des cartes de visite, mais l'école forme des artistes qui ont envie d'expérimenter et les solos sont devenus aujourd'hui plutôt un exercice
- La formation concerne les constructeurs depuis fin 23. Mais le métier n'existe toujours pas...
- Aide à l'embauche pour des cie qui accueilleraient des sortants (3 ans)
Résidence tremplin : mise à dispo espace, atelier + rémunération

Des propositions pour l'insertion

- Besoin d'une cartographie de ce qui est proposé, afin de mieux orienter les étudiant·es.
- Penser une organisation qui permettrait de se coordonner (cf la couveuse à Vendôme)

Elle note que les personnes qui sortent de l'ESNAM ne sont pas "spécialistes" dans un domaine, elles auront un carnet d'adresse avec des bases solides.



Fondateur et directeur artistique de la compagnie Pseudonymo et du Jardin Parallèle (Reims) - 4ème promotion de l'ESNAM

Le jardin parallèle

Un lieu pour la cie Pseudonymo, mais également pour d'autres cie. Mission de compagnonnage au démarrage. Dernier lieu nommé LCMC (lieux-compagnies missionnés pour le compagnonnage).

Au sujet de son temps à l'ESNAM

La question de l'insertion n'était au départ pas dans l'ADN de l'ESNAM qui était inscrite plutôt dans l'expérimentation, mais a commencé à émerger très progressivement. A l'époque c'est à la sortie que les étudiant-es découvraient le métier. Il y avait une marche énorme, beaucoup ne savaient pas quoi faire...

Dispositif du Jardin Parallèle

- Accompagnement de 6 à 8 cie par an, avec des moyens qui n'ont pas évolué face aux coûts qui explosent.
- Création d'un GE (groupement d'employeurs) grâce au fonds de relance, pour accompagner gratuitement des jeunes cie en administration, production, diffusion. GE plusieurs partenaires le Manège etc... Ce dispositif s'arrête car c'est la fin des fonds de relance.

Des problématiques

- Comment bien accompagner avec des moyens en baisse ?
- Comment faire avec des artistes qui n'ont plus de moyen mais qui ont beaucoup d'expérience, qui ont de la matière à partager sans pouvoir le faire?

- Temporalité parfois décalée entre le temps de la formation, et les dispositifs de soutien et d'accompagnement...
- l'information
- problème d'équité territoriale. Où aller après la formation ?
- Que devient le principe de compagnonnage, d'artiste à artiste, et de lieux à artiste ?
- Manque de moyens humains et financiers pour accompagner plus d'artistes et cie au démarrage mais aussi pour leur 2è ou 3è création, qui restent des moments compliqués
- Fin du fonds de relance
- A Dives par exemple : difficulté que se passe-t-il après les 3 ans de parrainage ?
- Compagnonnage : comment accompagner des jeunes artistes si cie plus expérimentées ont moins de moyen pour le faire ?
- Penser un moment de "préaccompagnement" Besoin d'une safe zone de non prise de risque
- Question du dimensionnement des projets.
- La production déléguée était le plus beau levier, car engageait une diffusion importante mais freinée par le contexte.
- Dommage que les CNMa n'aient pas dans leur cahier des charges, l'accompagnement.
- Dispositif DGCA accompagnement. Une cie qui prend un artiste en compagnonnage, s'engage à salarier la personne et une autre partie de la somme est au profit de l'accompagné. Problème : Enveloppe fléchée sur l'achat de matériel, mais aussi sur le salaire du tuteur du compagnonnage

- Le collectif, comment se mettre ensemble pour accompagner des artistes ?
- Comment formaliser des choses, créer des réseaux d'accompagnement ? Par rapport aux difficultés, réseau très important pour les jeunes cies, échange de ressources, de savoir faire de matériel etc... Echange avec des pairs qui ont plus d'expérience.
- L'écosystème et santé globale de la profession. Que fait on entre l'insertion et le moment de transmettre ?
- Proposition d'une bourse pour accompagner l'émergence
- Revenir au dispositif compagnonnage en l'étendant aussi à des lieux non dirigés par des artistes
- Un dispositif proche du "tour de France", une sorte de parcours. Comment favoriser les parcours de traverse de formation ?
- Défendre qqch de souple sur l'accompagnement au regard des singularités, trouver un format "couteau suisse" en fonction des envies de chacun pour donner la chance à la diversité... Multiplicité des parcours possibles. Besoin de temps pour le compagnonnage, pour affiner son projet pas mûr à la sortie de l'école